



BOURG-EN-LAUX

Des nouvelles du Plan de mobilité seniors



Commune de
Bourg-en-Lavaux

La mobilité
d'avenir



1 Bilan de mobilité



Octobre 2024

Un questionnaire vous a été envoyé pour mieux connaître vos habitudes de mobilité, vos besoins et les obstacles que vous rencontrez dans vos déplacements, sur le territoire de la commune de Bourg-en-Lavaux.

Janvier 2025

Un atelier participatif a été organisé pour recueillir vos témoignages et pour cartographier plus précisément les points que vous avez soulevés dans le questionnaire.

Mars 2025

Un bilan chiffré établi à partir de ces informations a été transmis à la commune.

2 Visite et pistes de réflexion



Mai 2025

L'ATE s'est rendue sur le terrain pour analyser les points considérés comme problématiques.

Septembre 2025

L'ATE a proposé des pistes de réflexion pour résoudre et combler les problèmes et manques que vous avez identifiés.

Les 4 étapes du Plan de mobilité seniors

3 Information et sensibilisation



Octobre 2024

La commune a offert aux seniors que le souhaitaient un cours « être et rester mobile ». Ce cours destiné aux seniors, informe sur l'offre en transports publics, les tarifs, sensibilise sur les conseils pratiques qui rendent leur usage plus agréable et rassurant. Il permet de répondre aux questions et difficultés exprimées par les seniors de la commune par rapport à l'utilisation des transports publics.

Mai 2026

La commune et l'ATE ont organisé conjointement un stand au marché de Cully afin de sensibiliser et relever les points négatifs concernant la cohabitation des différent.es usagers.ères de la route et notamment entre les cycles et les piétons.

Septembre 2026

Distribution du journal d'information auprès de tous les seniors de la commune.

4 Suivi et évaluation



Et après ...

L'ATE se tient à disposition de la commune pour un éventuel suivi ou avis sur la mise en place des propositions.



Se déplacer en toute sécurité à tout âge à Bourg-en-Lavaux

Bourg-en-Lavaux a une topographie compliquée : beaucoup de pente, des chemins escarpés, des murs qui rendent les routes étroites et bouchent la visibilité, des parcours sans trottoirs, des escaliers abrupts. De nombreux quartiers et hameaux n'ont pas été planifiés en pensant aux intérêts des piétonnes et piétons, plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite. Ils sont aussi mal desservis par les transports publics. Qui plus est, Bourg-en-Lavaux subit beaucoup de travaux, publics et privés, qui impactent la qualité de vie et les déplacements à pied.

Consciente de l'importance de la sécurité et désireuse d'encourager la mobilité douce à tout âge, y compris pour les personnes les moins mobiles, la Municipalité agit. Etant donné que les personnes âgées peu mobiles sont particulièrement vulnérables dans l'espace public, elle a fait élaborer un plan de mobilité seniors, avec l'accord unanime du Conseil communal. Ce travail s'est fait avec les premiers concernés : de nombreux seniors de la commune ont participé aux ateliers et donné des avis très pertinents et précis. Les endroits problématiques ont ensuite été inspectés par des spécialistes. Les constations et recommandations de ce plan mobilité sont présentées dans ce journal.

La Municipalité a mis en œuvre les premières recommandations sans attendre, notamment une extension des zones 30 à presque tous les quartiers résidentiels. Elle a lancé « taxibel », le service de taxi communal à prix forfaitaire qui vous amène aux arrêts de transports publics ainsi qu'aux commerces et services. Elle est aussi très attentive à la sécurité des piétons dans le contexte des travaux (gare de Cully, hôpital de Lavaux, chantiers privés) et adapte les dispositifs de protection à chaque phase de chantier. Elle va enfin planifier de nouveaux WC publics et bancs, notamment dans les hauts de la commune.

La Municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à la sécurité des piétons de tous âges et vous souhaite une bonne lecture.

Jean Christophe Schwaab
Municipal en charge de la mobilité

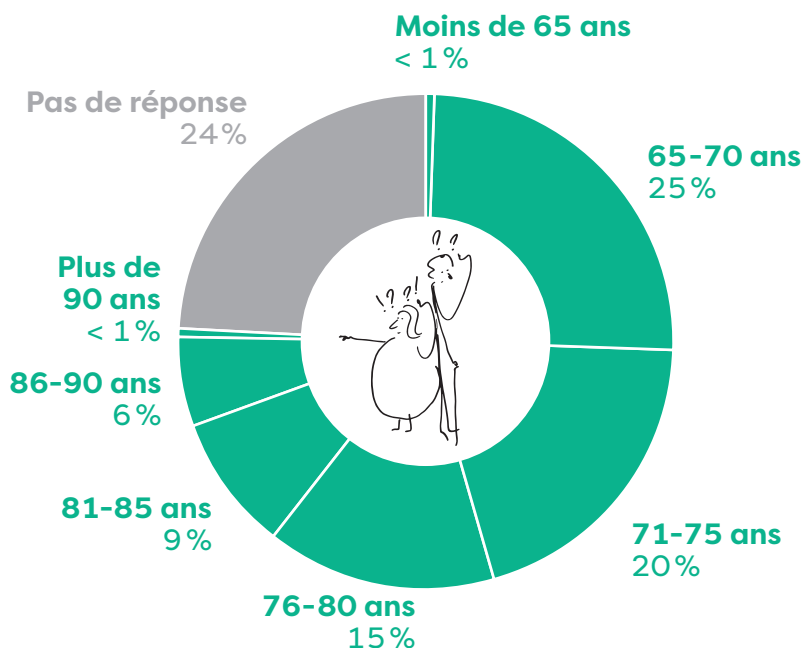
SENIORS DE BOURG-EN-LAVAUX

Un intérêt marqué pour la mobilité

Le questionnaire a été envoyé à l'ensemble des seniors de la commune de Bourg-en-Lavaux, ce qui représente 1199 personnes. Le taux de réponse élevé (36 %) témoigne de votre intérêt pour les enjeux de

mobilité dans votre commune. Les jeunes seniors sont les plus nombreux à avoir pris part à l'enquête. En effet 45 % des répondant.es au questionnaire ont déclaré avoir entre 65 et 75 ans.

Participant.es et participants (âge/genre)



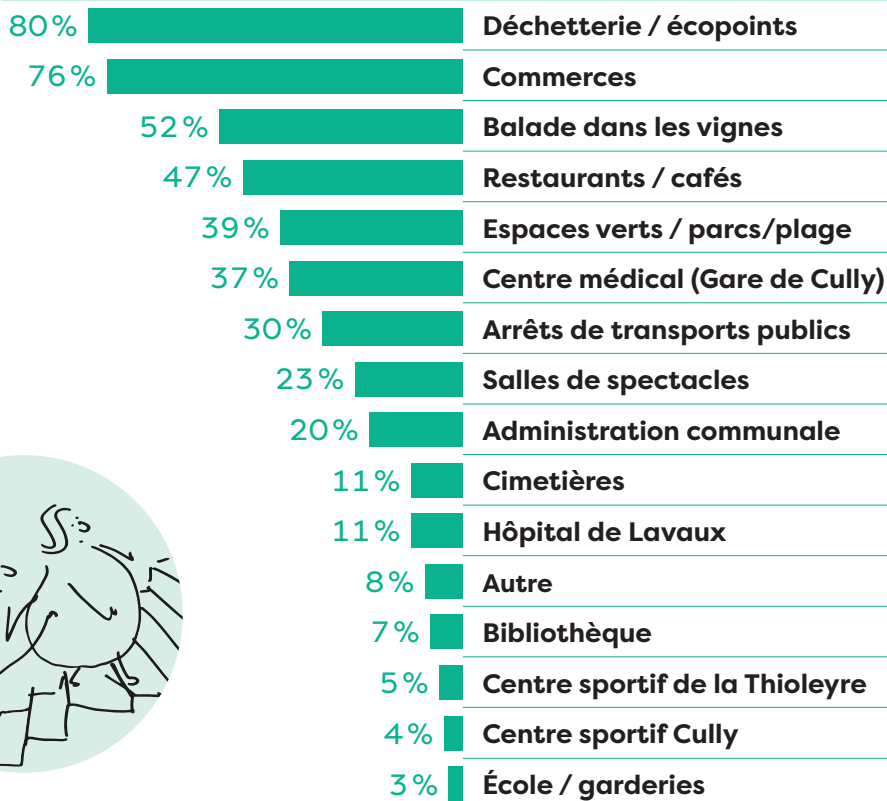
COMMERCES ET ADMINISTRATION

Lieux clés pour la vie communale

Les commerces locaux et la déchetterie jouent un rôle majeur pour vous. La plupart d'entre vous (76 %) y faites régulièrement vos achats. Les balades dans les vignes, les restaurants et cafés, les espaces

verts, le centre médical de la gare de Cully figurent également parmi vos destinations les plus fréquentes. Ceci confirme l'importance de réaliser de bons aménagements piétons pour y accéder.

Où vous déplacez-vous fréquemment dans votre commune?



MARCHE ET VOITURE

En tête des préférences actuelles

La tendance est marquée pour la voiture comme moyen de déplacement sur la commune. En effet, en regroupant les fréquences de déplacement (plus de cinq fois, trois à cinq fois et une à deux fois par semaine), 82 % d'entre vous ont déclaré se déplacer en voiture. La marche arrive en deuxième position avec 71 % qui marchent au moins une fois par

semaine. Les transports publics arrivent ensuite à 20 % et le vélo à 10 %.

Lorsque l'on analyse les fréquences dans le détail, le rôle de la voiture prend encore plus d'importance, particulièrement pour les trajets réguliers : 62 % se déplacent en voiture plus de trois fois par semaine. Pour la marche, c'est 53 %.

Vous vous déplacez dans votre commune ...		Au moins 1 fois par semaine	3 fois ou plus par semaine
1. En voiture		82%	63%
2. À pied		71%	53%
3. En transport public		20%	11%
4. À vélo		10%	4%
5. En deux-roues motorisés		4%	3%

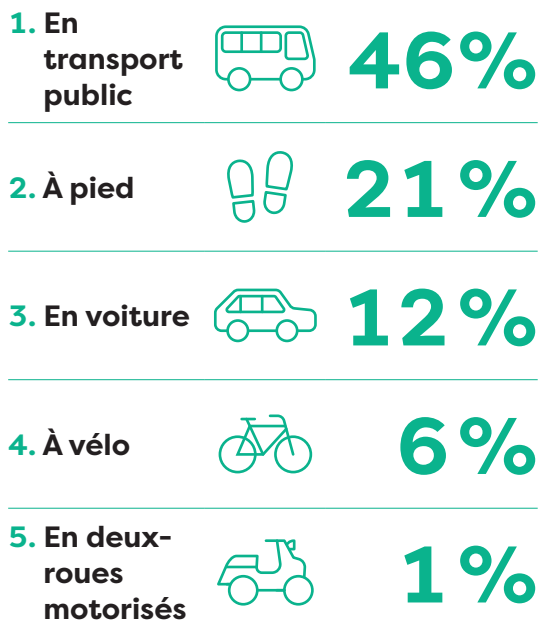
MARCHE ET TRANSPORTS PUBLICS

Plébiscités pour l'avenir

Bien que votre utilisation actuelle des transports publics demeure relativement faible par rapport à la voiture et à la marche, vous êtes 46 % à exprimer le souhait de davantage recourir à ce mode de transport. Vous souhaitez également augmenter et améliorer vos déplacements à pied (21 %).

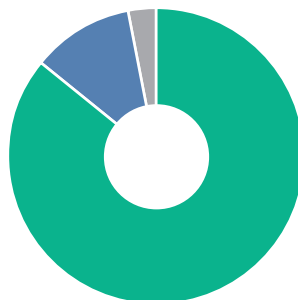
Ce désir de mobilité active s'accorde avec l'état de santé global de celles et ceux qui ont répondu au sondage, dont 86 % n'ont pas besoin d'une aide pour se déplacer.

Je souhaite me déplacer davantage ...



Autre: 2% / Ne souhaite pas se déplacer d'avantage: 37%

Aide auxiliaire pour les déplacements



Pas besoin d'une aide 86%

Besoin d'une aide 11%

Pas de réponse 3%

EN GÉNÉRAL À BOURG-EN-LAVAUX

Le cadre de vie vous plait, l'offre des transports en commun, les bancs, les toilettes publiques et les aménagement piétons moins

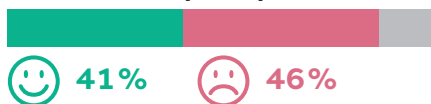
Dans l'ensemble, vous évaluez positivement votre cadre de vie dans la commune : le sentiment de sécurité, le nombre de lieux de rencontre, l'éclairage, l'entretien de l'espace piéton et la sécurité des traversées sont très bien notés.

Votre insatisfaction porte particulièrement sur l'offre des transports publics et leur desserte. 46 % d'entre vous jugent que la situation est insatisfaisante. Cet élément est également ressorti lors de l'atelier participatif, révélant que la desserte était

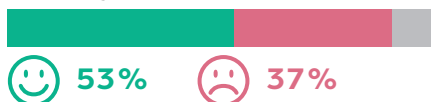
insuffisante pour certains villages de la commune. Vous avez également soulevé l'insuffisance du nombre de toilettes publiques (37 %).

Vous êtes aussi critiques envers le nombre de bancs et leur répartition sur la commune, ainsi que les aménagements piétons : environ 37 % d'entre vous jugent la situation comme insatisfaisante. Ces éléments sont également ressortis lors de l'atelier participatif, révélant des situations problématiques sur certains axes principaux de la commune.

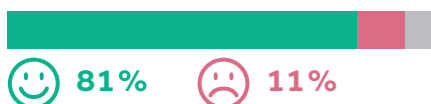
Offre de transports publics



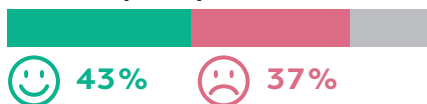
Aménagements piétons



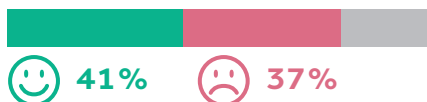
Sentiment de sécurité



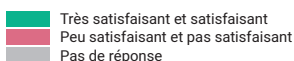
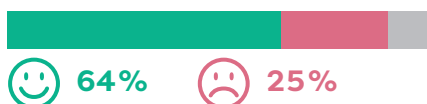
Toilettes publiques



Bancs



Sécurité des traversée



DANS LE DÉTAIL

L'accessibilité de l'espace public vous préoccupe et le partage de l'espace public peut être amélioré

Au-delà des appréciations globales, vous avez soulevé un certain nombre de problèmes ponctuels et localisés dans l'espace public. Ainsi, 60 % d'entre vous ont laissé un commentaire dans leur questionnaire et une cinquantaine de personnes ont voulu aller plus loin en donnant de leur temps et en partageant leurs connaissances du terrain lors de l'atelier participatif du 16 janvier 2025.

«**Problème de cohabitation vélos/piétons au bord du lac.**»

L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a notamment été soulignée lors de l'atelier participatif. Ce dernier a permis de soulever des problèmes spécifiques, comme l'accessibilité aux gare CFF de Villette et d'Epesses ou encore l'accès au bord du lac.

Pour finir des problèmes sur le partage de l'espace public notamment en ce qui concerne les conflits cyclistes-piétons ont été relevés, notamment dans la zone du marché à la Place d'Armes ou sur les routes de la Petite Corniche et de la Corniche.

L'un des sujets les plus fréquemment mentionnés concerne la desserte en transports publics. Notamment pour ce qui est des villages d'Aran, Chenaux et Epesses.

Quelles perspectives pour l'avenir?

Le questionnaire et l'atelier participatif nous ont fourni de précieuses indications sur les endroits que vous jugez problématiques ou sur les manques que vous identifiez dans votre commune. Grâce à ces informations et à une visite sur le terrain en compagnie d'un expert en sécurité routière, il a été possible d'identifier une série de mesures à mettre en place pour résoudre les problèmes et combler les manques constatés.

Certaines de ces mesures sont à la charge du canton, par exemple ce qui a trait à la desserte des TL ou de CarPostal. D'autres mesures peuvent, en revanche, être prises par la commune pour rendre l'espace public plus adapté à vos besoins. Dans les pages qui suivent, nous présentons une série de mesures que la Commune de Bourg-en-Lavaux a jugées prioritaires.



MESURES PRIORITAIRES

Nouveaux marquages de sécurité

De nombreux marquages de passages piétons et de limites de la route ont déjà été refaits ou rafraîchis, notamment autour du Collège du Genevrey, dans la zone Route de Puidoux/chemin du Grabe/chemin de la Bovarde, à la Route de Savigny, à la Route du Signal/chemin de Chauderon.

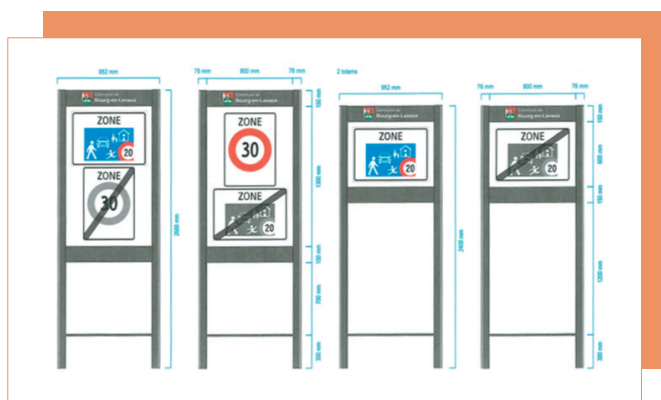


Nouveaux marquages de sécurité dans la commune

MESURES PRIORITAIRES

Nouvelles zones 30 dans les Hauts

La plupart des quartiers résidentiels des Hauts de la commune seront en zone 30. Les abords de la gare de Grandvaux/Route de la Trossière seront une zone de rencontre (« zone 20 »). Les « totems » sont presque tous installés. Malheureusement, certains hameaux forains (p. ex. les Auges) ne peuvent légalement pas être mis en zones 30, car ils sont considérés comme étant « hors localité » par le Canton. À la place, la Commune étudie des aménagements pour modérer le trafic.



Les nouveaux totems pour la zone 30 km/h

MESURES PRIORITAIRES

Mobilier urbain

Un nouveau modèle de bancs publics pour les seniors comprenant des accoudoirs et des barres d'appui pour se relever a été mis en test sur la plage de Moratel.

Une fois le test positif, ces modèles pourront être installé sur l'ensemble du territoire communal.



Les nouveaux
modèles de bancs
publics à la plage de
Moratel

MESURES PRIORITAIRES

Taxibel: pour se rendre facilement aux arrêts de transports publics et aux commerces et service

Puisque les transports publics ne peuvent pas aller jusque chez toutes les habitantes et habitants, la Municipalité a décidé de les amener jusqu'aux transports publics ! Ce nouveau service (en phase test) s'appelle: Taxibel.

C'est un service de taxis à prix forfaitaire (6.- Fr. la course) pour se rendre dans les principaux arrêts de transports publics de la Commune (gares CFF, arrêt TL/Car Postal de Pra Grana), au marché du jeudi ou au Centre d'accueil temporaire (CAT) de Cully depuis chez soi ou depuis un de ces endroits jusqu'à chez soi.

Les habitantes et habitants de la commune (en résidence principale) peuvent commander des bons auprès de l'administration communale (info@b-e-l.ch 021 821 04 04). Ils commandent leur course auprès de l'entreprise locale «taxi Ris» au 0800 33 30 33 (sous réserve de disponibilité). À l'arrivée du taxi, ils présentent le bon au chauffeur, paient 6.- et en route ! La Commune paie la différence de prix. Le cas échéant, un supplément pour bagage ou services spéciaux sera dû.

Nouveau service Taxibel

Prix

6.- la course

Trajets

Domicile ↔ Principaux arrêts de transports publics de la Commune

Bon communal

info@b-e-l.ch
021 821 04 04

Réservation via Taxi Ris

0800 33 30 33





L'atelier participatif à la salle Davel en janvier 2025

ATE Association transports et environnement

Bureau romand
9, rue des Gares
1201 Genève
www.ate.ch

Avec le soutien de



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Fonds für Verkehrssicherheit
Fonds de sécurité routière
Fondo di sicurezza stradale

